

Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du 12 octobre 2020

Présents : P. Barbet, C.-H. Chaineau ,J. Duminil, P. Palfroy, J. Testot-Ferry, R. Wunenburger

Le Conseil Syndical a d'abord établi une liste de ses principales tâches, puis s'est réparti ces tâches entre ses membres :

- P. Barbet : Président
- J. Testot-Ferry : Secrétaire
- R. Wunenburger - J. Testot-Ferry : contact avec le gardien
- J. Duminil : suivi des chaudières et des contrats
- C. Chaineau : jardin, archivage numérique des documents relatifs à la copropriété, suivi de la consommation d'eau (pour pouvoir détecter une fuite invisible en une semaine)
- P. Palfroy : site internet
- R. Wunenburger : organisation des réunions du conseil, rédaction et diffusion des compte-rendus

Ces désignations ont fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Le conseil a passé en revue les principaux dossiers en cours :

- Pierres désagrégées et fissurées sur les murs extérieurs : relance de l'entreprise Carrière du Clocher qui a soumis un devis de 5830€ pour cette intervention. Ce montant a été budgété dans l'exercice 2020. Les Carrières du Clocher ont fourni et assuré la pose du revêtement actuel lors de la construction de la résidence.
- Décapage et peinture des cheminées et blocs VMC en toiture : l'entretien de ces équipements est devenu une nécessité (absence de peinture, rouille,...). Compte tenu d'un écart extrêmement important entre les deux devis fournis, le conseil a décidé d'en obtenir un troisième.
- Locaux à vélos : les deux locaux à vélos du 17 et du 21 étant surchargés, le Conseil a décidé d'agir pour améliorer l'accessibilité des vélos et trottinettes. Au cours de l'automne, les habitants de la copropriété seront informés par lettre d'une demande d'étiquetage temporaire de leurs vélos et trottinettes pour que les vélos et autres appareils abandonnés puissent être identifiés. A l'issue d'un délai de l'ordre de quelques semaines à préciser, les appareils abandonnés seront sortis des locaux par le gardien et les épaves seront jetées. Une réflexion sera menée parallèlement pour proposer aux copropriétaires lors de la prochaine assemblée générale des rangements (râteliers ou crochets).